

CAP Métiers de l'Agriculture

Horticulture : Productions florales, maraîchères, pépinières

RNCP n°38855
Certificateur : MASAF
Echéance d'enregistrement : 31.12.2028

OBJECTIFS

- Savoir s'exprimer dans un contexte professionnel
- Maîtriser les codes du monde professionnel agricole
- Multiplier les végétaux
- Assurer le suivi des cultures florales et légumières
- Entretien des matériels et équipements

CONTENU DE FORMATION

Enseignement professionnel

- Biologie végétale
- Agronomie
- Agroécologie
- Reconnaissance des végétaux
- Multiplication des végétaux
- Mise en place et conduite de cultures
- Protection des cultures
- Utilisation et entretien des matériels et des équipements agricoles
- Conduite de tracteurs et motoculteurs
- Certificat d'aptitude à passer des produits phytosanitaires
- Récolte et conditionnement des productions

Enseignement Général

- Expression et communication
- Histoire
- Mathématiques
- Sciences Economiques et Sociales
- Technologies Informatique et Multimédia
- Protection sociale et droit du travail
- EPS : Gestes et postures

DURÉE

25 semaines à temps plein
(soit en moyenne 865 h) :

- 655 heures en centre de formation (en moyenne)
- 210 heures en entreprise (en moyenne)

PRÉ REQUIS

- Lire et comprendre un document usuel professionnel
- Résoudre un problème de mathématiques avec une ou plusieurs des quatre opérations

ACCESSIBILITE

- Possibilité d'adaptation de parcours en fonction des acquis, du projet et de la situation du candidat
- Accueil personnalisé des publics en situation de handicap par notre référent H+
- Validation d'acquis académiques et/ou allègement de formation grâce aux passerelles possibles entre certaines certifications.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Sept épreuves à valider pour obtenir la certification
- Les évaluations certificatives s'effectuent en unités capitalisables sous forme de mises en situation professionnelle
- Le candidat a la possibilité de valider un/ou des blocs de compétence.
- Il est possible d'être dispensé des blocs de compétences de matières générales pour les titulaires d'un diplôme équivalent ou supérieur au CAP

ATOUTS DU CAMPUS

- Modules adaptés aux besoins des professionnels du territoire
- Matériel spécifique pour les travaux en horticulture : travaux pratiques sur motteuse, rempoteuse, semoir pneumatique
- Travaux pratiques et visites variés chez de nombreux partenaires locaux en maraîchage, culture hors sol, PPAM, arboriculture, fleurs coupées pleine terre, producteurs de semences, viticulteurs ...
- Certiphyto
- Conduite d'engins
- Serres de production (chaudes et froides) : fleurs ornementales, plantes vivaces et plants de légumes
- Jardin maraîcher en Agriculture Biologique
- Espace-test en maraîchage

ORIENTATION ET PERSPECTIVES

Secteurs d'activités

- Entreprises de productions horticoles (productions légumières, floriculture, pépinière d'ornement), arboricoles ou viticoles

Emplois accessibles

- Ouvrier serriste, agricole en maraîchage, horticulture, floriculture, pépinière, champignonnière
- Ouvrier arboricole, viticole

Poursuite

- Brevet professionnel
- Bac professionnel

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques en salle, démonstrations et mises en situation pratiques sur les plateaux techniques de l'établissement
- Adaptation de la pédagogie sur temps collectifs / individuels pour les travaux en espaces verts

CONDITIONS D'ACCÈS

- Candidature possible toute l'année en dehors des périodes de fermeture du centre
- Ouverture de la session sous réserve d'un effectif suffisant

TARIF DE LA FORMATION

Possibilité de prise en charge des coûts de formation, selon la situation du candidat

RÉMUNÉRATION

En fonction du statut du candidat

INDICATEURS

Consultables sur le site internet

Indicateurs taux d'insertion dans l'emploi :
www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil

Fiche mise à jour le 07/11/2024